

**Quinzième réunion annuelle des rapporteurs et représentants spéciaux,
experts indépendants et présidents des groupes de travail
du Conseil des droits de l'homme**

Genève, du 23 au 27 juin 2008

Projet d'ordre du jour annoté

Ouverture de la réunion

Point I: Organisation des travaux

- a) **Élection du président et du rapporteur de la quinzième réunion annuelle**
- b) **Adoption de l'ordre du jour**
- c) **Élection des trois autres membres du Comité de coordination**
- d) **Adoption du rapport de la quinzième réunion annuelle**

Les participants éliront le président et le rapporteur de la quinzième réunion annuelle, puis ils examineront et adopteront l'ordre du jour et le calendrier. Ils éliront les trois autres membres du Comité de coordination. Ils adopteront le rapport de la quinzième réunion annuelle présenté par le Rapporteur.

Les participants seront saisis de la documentation suivante:

- **Ordre du jour de la quinzième réunion annuelle;**
- **Ordre du jour annoté de la quinzième réunion annuelle;**
- **Programme de travail et calendrier de la quinzième réunion annuelle.**

Point II: Activités du Comité de coordination

Rapport de l'ancienne Présidente

L'ancienne Présidente du Comité de coordination et Présidente de la quatorzième réunion, M^{me} Gay McDougall, présentera le rapport et informera les participants des activités menées par le Comité de coordination en 2007-2008, puis un échange de vues aura lieu.

Les participants seront saisis de la documentation suivante:

- **Une note sur les activités du Comité de coordination en 2007-2008.**

Point III: Le Conseil des droits de l'homme et le système des procédures spéciales

a) Mise à jour du secrétariat sur des faits récents: examen des mandats, mécanisme d'Examen périodique universel, sélection des titulaires de mandat

Le secrétariat rendra compte aux participants de l'examen des mandats, de la sélection des titulaires de mandat et de l'Examen périodique universel. Une discussion ouverte aura ensuite lieu sur les faits nouveaux survenus depuis juin 2007.

Les participants seront saisis de la documentation suivante:

- Une note du secrétariat: Faits nouveaux survenus au Conseil des droits de l'homme depuis 2007;
- Une note du secrétariat: Le mécanisme d'Examen périodique universel – faits récents;
- La résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme.

b) Échange de vues avec l'ancien Président du Conseil des droits de l'homme

Les participants auront un échange de vues avec l'ancien Président du Conseil des droits de l'homme, l'Ambassadeur Doru Romulus Costea, Représentant permanent de la Roumanie.

c) Échange de vues avec le Président du Conseil des droits de l'homme et des membres du Bureau du Conseil des droits de l'homme

Les participants auront un échange de vues avec le Président du Conseil des droits de l'homme et des membres du Bureau du Conseil des droits de l'homme.

d) Examen périodique universel et procédures spéciales

Une discussion sera animée par l'ancienne Présidente du Comité de coordination, M^{me} Gay McDougall, et d'autres titulaires de mandat au sujet de l'Examen périodique universel et sa pertinence pour les procédures spéciales.

Point IV: Méthodes de travail

a) Projet de version révisée du Manuel des procédures spéciales à l'intention des titulaires de mandat

Les participants entendront M. Manfred Nowak, titulaire de mandat qui représente l'Équipe de travail sur la version révisée du Manuel des procédures spéciales. Après une discussion, ils adopteront le projet de texte.

Les participants seront saisis de la documentation suivante:

- Le projet de version révisée du Manuel;

- Une note du secrétariat: Résumé des principales modifications apportées au projet de version révisée du Manuel des procédures spéciales des droits de l'homme de l'ONU.

b) Code de conduite et procédure consultative interne pour l'examen des pratiques et des méthodes de travail

Les participants entendront l'ancienne Présidente du Comité de coordination, M^{me} Gay McDougall, sur le Code de conduite et la procédure consultative interne pour l'examen des pratiques et des méthodes de travail (provisoire) adoptée en septembre 2007. Après une discussion, ils adopteront la version finale de la procédure.

Les participants seront saisis de la documentation suivante:

- Le Code de conduite (A/HRC/RES/5/2);
- Une note sur la procédure consultative interne pour l'examen des pratiques et des méthodes de travail (provisoire) (14 septembre 2007).

c) Renforcement de l'efficacité des procédures spéciales: communications et suivi

Une discussion sur les communications sera animée par l'ancienne Présidente du Comité de coordination, M^{me} Gay McDougall, l'accent étant mis sur les critères d'envoi et de suivi des communications.

Les participants seront informés des pratiques en matière de suivi qui ont été élaborées et rationalisées au fil des ans par de nombreux titulaires de mandat. D'autres activités de suivi seront examinées afin de contribuer à renforcer l'efficacité des procédures spéciales.

Les participants seront saisis de la documentation suivante:

- Une note du secrétariat: Document de synthèse sur les communications;
- Une note du secrétariat: Suivi des activités des procédures spéciales.

d) Coopération avec les mécanismes régionaux des droits de l'homme

Le secrétariat présentera les faits nouveaux survenus en matière de coopération avec les mécanismes régionaux des droits de l'homme. M. Manfred Nowak, Rapporteur spécial sur la torture et M. Leandro Despouy, Rapporteur spécial sur l'indépendance des juges et des avocats, feront également part de leur expérience dans ce domaine. L'objectif de cet échange est de recenser les bonnes pratiques ainsi que les moyens de renforcer davantage la coopération dans ce domaine.

Les participants seront saisis de la documentation suivante:

- Une note du secrétariat: Procédures spéciales et mécanismes régionaux des droits de l'homme (mise à jour de la note présentée en 2007 par le Rapporteur spécial sur la

situation des droits de l'homme et des libertés fondamentales des populations autochtones, voir ci-dessous);

- Une note sur les procédures spéciales et les mécanismes régionaux des droits de l'homme présentée à la quatorzième réunion annuelle, en 2007, par l'ancien Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme et des libertés fondamentales des populations autochtones, M. Rodolfo Stavenhagen.

e) Coopération avec le système des Nations Unies: engagement avec les équipes de pays des Nations Unies et les organismes, programmes et fonds des Nations Unies

Les titulaires de mandat rendront compte aux participants d'exemples récents d'interaction avec des équipes de pays des Nations Unies et des organismes des Nations Unies.

Les participants seront saisis de la documentation suivante:

- Une note du secrétariat: Coopération avec les équipes de pays des Nations Unies (présentée à la quatorzième réunion annuelle);
- Une note du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme sur la définition du rôle des procédures spéciales dans l'engagement à l'échelon du pays (présentée à la quatorzième réunion annuelle);
- Un guide de l'utilisateur sur le renforcement de l'engagement avec les mécanismes internationaux pour les droits de l'homme (avril 2008).

f) Élaboration d'une approche préventive des situations particulières des droits de l'homme

Les participants débattront de la manière d'élaborer une approche préventive des situations particulières des droits de l'homme.

Les participants seront saisis de la documentation suivante:

Un document de M. Miloon Kothari, Rapporteur spécial sur le logement convenable en tant qu'élément du droit à un niveau de vie suffisant, sur l'élaboration d'une approche préventive des situations particulières des droits de l'homme (à vérifier).

Point V: Échange de vues avec la Haut-Commissaire aux droits de l'homme

Au titre de ce point de l'ordre du jour, les participants auront un échange de vues avec la Haut-Commissaire, M^{me} Louise Arbour.

Point VI: Intégrer les approches et mécanismes des droits de l'homme dans les travaux des procédures spéciales

a) Renforcement de l'intégration d'aspects liés à l'égalité des sexes

M^{me} Asma Jahangir, Rapporteuse spéciale sur la liberté de religion ou de conviction et membre du personnel du Groupe des droits fondamentaux des femmes et de l'égalité des sexes du Haut-Commissariat, ouvrira et animera une discussion sur les bonnes pratiques en matière d'intégration d'aspects liés à l'égalité des sexes dans les travaux des procédures spéciales.

b) Convention relative aux droits des personnes handicapées et Protocole facultatif s'y rapportant

Un membre du personnel de la Division de la recherche et du droit au développement du Haut-Commissariat, qui assure le secrétariat de la Convention relative aux droits des personnes handicapées et du Protocole facultatif s'y rapportant, présentera la Convention, puis une discussion aura lieu.

Les participants seront saisis de la documentation suivante:

- Une note du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme sur la Convention relative aux droits des personnes handicapées et le Protocole facultatif s'y rapportant.

c) Suite donnée à l'étude sur la violence contre les enfants

Le coordonnateur du Haut-Commissariat pour le suivi de l'étude sur la violence contre les enfants va présenter et animer une discussion sur cette étude, l'accent étant mis en particulier sur le resserrement des liens pour assurer la coordination des activités et la complémentarité de l'action des organes conventionnels et des procédures spéciales dans le domaine des droits de l'enfant.

Les participants seront saisis de la documentation suivante:

- Une note du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme sur la suite donnée à l'étude sur la violence contre les enfants (titre à confirmer).

Point VII: Session conjointe avec les présidents des organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme

Les titulaires de mandat auront la possibilité d'examiner avec les présidents des organes conventionnels des questions relatives à la suite donnée aux recommandations des procédures spéciales et des organes conventionnels, y compris le rôle des organes conventionnels et des procédures spéciales dans le cadre de l'Examen périodique universel. Les questions suivantes, entre autres, pourraient être abordées: les efforts tendant à contribuer à l'efficacité du suivi, l'engagement stratégique auprès des pays et la suite donnée aux résultats de l'Examen périodique universel.

Les participants seront saisis de la documentation suivante:

- Une note du secrétariat: Le mécanisme d'Examen périodique universel – faits récents (voir également le point III a));
- La résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme.

Point VIII: Consultation avec les organisations non gouvernementales (ONG) et les institutions nationales des droits de l'homme

Les participants débattront avec des représentants de la société civile de questions d'intérêt commun. Les discussions pourraient être axées sur l'interaction accrue avec les ONG et les institutions nationales des droits de l'homme en vue de renforcer le suivi, notamment en relation avec le mécanisme d'Examen périodique universel.
